

VOTATIONS

Matériel de vote sonore

PHILIPPE CASTELLA

Le canton de Fribourg suit l'exemple de la Confédération en diffusant gratuitement du matériel de vote sonore aux personnes aveugles et malvoyantes. C'est déjà le cas en vue des votations du 30 novembre. «Cette action permettra aux personnes concernées d'avoir un accès facilité aux votations cantonales», explique la Chancellerie d'Etat dans un communiqué.

Pour réaliser ce projet, l'administration fribourgeoise a travaillé en collaboration avec la Bibliothèque sonore romande (BSR), à Lausanne, et la Schweizerische Bibliothek für Blinde und Sehbehinderte (SBS), à Zurich. Des brochures d'informa-

tions lues sont ainsi disponibles sur CD en français et en allemand. Les personnes inscrites auprès de ces deux institutions recevront prochainement le matériel de vote directement dans leurs boîtes aux lettres en vue de la votation du 30 novembre sur la fumée passive.

Une version sous forme de fichier MP3 peut également être obtenue sur demande auprès de la SBS. Enfin, possibilité sera bientôt donnée aux internautes d'écouter ce matériel de vote sonore sur le site de la Chancellerie

(<http://admin.fr.ch/cha/fr/pub/votation.htm>). |

Inscriptions et informations auprès de la SBS par téléphone au 043 333 32 32 ou par courriel à medienverlage@sbszh.ch

